



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Bilan de la campagne de testing à Roubaix - Anticipation de la vaccination

Question écrite n° 35863

### Texte de la question

Mme Catherine Osson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'impérieuse nécessité de préparer, en amont de la vaccination massive de la population générale pour lutter face à la covid-19, une stratégie globale d'accompagnement des collectivités territoriales et de communication publique à l'endroit des citoyens. Alors que se termine l'expérimentation de *testing* massif face à la covid à Roubaix (du 11 au 16 janvier 2021), les chiffres de participation sont relativement faibles : sur les 97 000 habitants de la ville, seules 5 304 personnes sont venues se faire dépister. Pour cette raison, et malgré le fait que les tests soient entièrement gratuits, que les individus bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de résultats très rapides, Mme la députée insiste sur la nécessité, dans le cadre de la campagne de vaccination à venir, de mettre en place une vaste campagne de communication dans l'espace public, mais également dans les écoles et éventuellement dans les entreprises par le biais des Carsat, pour sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de la vaccination. Quant à l'accompagnement des collectivités territoriales, si les services déconcentrés de l'État et les ARS ont su travailler en parfaite coopération avec la ville, le département et la région dans le cadre du *testing*, de nombreuses questions pratiques se posent quant à la vaccination : achat de frigos, traitement des déchets médicaux, priorisation des publics ciblés sont autant d'éléments sur lesquels il semble que l'État doit pouvoir renforcer son accompagnement, par la réalisation de guides pratiques, par exemple. Face à cet enjeu, elle assure M. le ministre de son plein soutien et le remercie par avance pour les éléments de réponse qu'il voudra bien lui apporter.

### Texte de la réponse

La France a choisi de mettre en place une stratégie vaccinale répondant à trois impératifs : la sécurité, la transparence et la proximité en s'appuyant sur une logistique adaptée. L'un des objectifs de la vaccination est de convaincre, en garantissant aux Françaises et aux Français la sécurité des vaccins, notamment via un dispositif renforcé de pharmacovigilance et de traçabilité, mis en place par l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et l'assurance maladie. La transparence de l'information est également une des clefs majeures pour le bon déroulement de la campagne vaccinale. Des conférences de presse ont été et sont régulièrement organisées pour expliciter les mesures prises et rendre compte, aux Françaises et Français, de l'état d'avancement de la vaccination. De nombreux outils et dispositifs d'information sont également mis à disposition du grand public, parmi lesquels le Site du ministère des solidarités et de la santé, <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>, ou plateforme [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr). Pour le déploiement de la vaccination, le choix a été fait de la proximité. Les acteurs locaux sont pleinement associés à la mise en place de la stratégie vaccinale, malgré les fortes contraintes inhérentes aux premiers vaccins. Des cellules territoriales de vaccination pilotées par les préfets et les agences régionales de santé (ARS) ont été mises en place avec les principaux acteurs locaux (élus, directeurs des caisses primaires d'assurance-maladie, ordres professionnels, représentants des établissements de santé et médico-sociaux...) afin d'organiser et de déployer la vaccination dans les territoires, au plus près de la population. Dans le cadre de l'élargissement de la vaccination aux personnes âgées à domicile, ainsi qu'aux personnes présentant une pathologie ou une situation les rendant

particulièrement vulnérables, plus de 1 400 centres ont ainsi été ouverts sur l'ensemble du territoire à l'initiative des élus locaux. Des organisations permettant d'aller vers les populations ont également été déployées dans les territoires via des équipes mobiles de vaccination ou encore des bus itinérants. Chaque début de semaine, la Task Force interministérielle Vaccins communique aux agences régionales de santé les allocations des doses et les quotas d'injections, à l'échelle régionale, à horizon de huit semaines. Afin de permettre une coordination toujours plus optimale, un guide d'organisation non contraignant sera communiqué aux ARS et aux préfets et également diffusé aux centres de vaccination. La campagne de vaccination s'appuie sur les professionnels de santé de ville, en mettant à leur distribution auprès des médecins, pharmaciens et infirmiers des vaccins dans la limite des doses disponibles. La mobilisation de plusieurs dizaines de milliers d'effecteurs expérimentés, répartis sur tout le territoire, permet ainsi une vaccination au plus près des citoyennes et des citoyens. Le ministère des solidarités et de la santé et l'ensemble du Gouvernement sont pleinement mobilisés pour assurer, en toute transparence et dans les meilleures conditions, la vaccination de tous les Françaises et Français qui le souhaitent, en s'adaptant au mieux aux spécificités et besoins du terrain.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Osson](#)

**Circonscription :** Nord (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35863

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 janvier 2021](#), page 631

**Réponse publiée au JO le :** [6 juillet 2021](#), page 5383